



## Enfant majeur qui demande la garde alternée

-----  
Par Navy21

Bonjour

Voilà en fait j' ai 2 problèmes à vous soumettre.

Divorcé depuis 14/02/2013 j' ai 2 filles majeures aujourd'hui. Initialement ,en raison de mon travail, je ne voyais mes filles qu' un W-E /2 et la moitié des vacances

Bien entendu je verse une PA de 200? par enfant.

Mon "ex" vient de se remarier avec une personne qui a sensiblement le même salaire que moi et ma fille aînée (21 ans) a décidé de venir une semaine sur 2 chez moi.

Quelle sera ma conduite a tenir quand à ce changement de situation? Dois-je joindre le JAF (et lequel) pour signifier un changement d' adresse pour ma fille et éventuellement le remariage de mon "ex".

Bonne journée à vous

Yvan

-----  
Par chance

oui, il est préférable de saisir le JAF pour l'informer, pour vous couvrir et éviter toute forme de manigance de quelque nature que ce soit de la part de votre ex